

4<sup>e</sup> édition



## DOSSIER DE CANDIDATURE DU GRAND PRIX SYNTEC CONSEIL



ENGAGEMENT  
DE PARTICIPATION

À partir de juin 2023

ENVOI DES DOSSIERS  
DE CANDIDATURE

29 septembre 2023

REMISE  
DES PRIX

28 novembre 2023

Un événement en partenariat avec

Challenge<sup>s</sup>

## Pourquoi un Grand Prix Syntec Conseil ?

Le Grand Prix Syntec Conseil met à l'honneur la qualité des contributions des acteurs du conseil et des études, en récompensant des projets qui ont su montrer les meilleures performances. Depuis 4 ans, le Grand Prix Syntec Conseil c'est : **87 dossiers présentés et 39 projets récompensés, des cérémonies de remise de prix ayant réuni plus de 600 personnes et des rediffusions suivies par 9 000 personnes.**

## A qui s'adresse ce Grand Prix ?

Peut concourir **toute société de conseil et d'études, qu'elle soit adhérente ou non à Syntec Conseil**, dès qu'elle souhaite mettre en avant ses réalisations. Participer au Grand Prix Syntec Conseil est l'occasion de mettre en valeur **ses collaborateurs, ses clients, rayonner** de manière générale et en particulier au sein de la profession.

## Les caractéristiques et nouveautés de cette 4<sup>e</sup> édition

**NEW**

- Une plateforme en ligne pour faciliter le dépôt des dossiers

**NEW**

- 3 types de prix pour valoriser les projets des sociétés de différentes envergures (Prix Or, Argent et Challenger)
- Pour les lauréats de chaque catégorie, **une session d'échange avec le jury** pour décerner le Grand Prix Syntec Conseil 2023
- Un partenariat avec **Challenges**, pour offrir une promotion print, vidéo et digitale du palmarès et du Grand Prix





# RÈGLES DE SÉLECTION



## LES OBJECTIFS DU GRAND PRIX

- Fédérer les différents acteurs des métiers du conseil et des études
- Illustrer la qualité des contributions des acteurs du conseil et des études
- Récompenser les projets qui auront su démontrer les meilleures performances
- Entraîner tout l'écosystème du conseil et des études dans cette démarche d'excellence

## UN JURY PROFESSIONNEL

Le jury sera composé :

- De dirigeants et/ou représentants de TPE, PME, ETI et grandes entreprises ainsi que des entrepreneurs
- D'un économiste
- De dirigeants et/ou représentants de la sphère publique et/ou institutionnelle
- De dirigeants et/ou représentants de la BPI, de la Caisse des Dépôts, du MEDEF...
- De dirigeants et/ou représentants du monde académique

### Ce jury se réunira en 2 temps :

- Le 19 octobre, pour examiner tous les dossiers en compétition et attribuer les Prix par catégories. **Nouveauté 2023 ! Le jury attribuera un Prix Or et Argent par catégorie ainsi qu'un Prix Challenger destiné à valoriser des projets et des sociétés de différentes envergures en fonction de la volumétrie de dossiers reçus dans chaque catégorie.**
- Le 9 novembre, pour une session d'échanges avec les lauréats de chaque catégorie afin d'attribuer le Grand Prix 2023.

## LES CRITÈRES DE NOTATION

Le jury s'attachera à évaluer :

- La démonstration d'une transition structurée et durable pour l'entreprise ou l'institution
- La démonstration de la mise en œuvre d'innovations sur le plan organisationnel, technique, social, sociétal et humain
- La présentation de résultats probants pour l'entreprise, les clients et les parties prenantes
- L'adéquation entre les résultats obtenus et les objectifs fixés, quelle que soit l'échelle du projet soumis.

## PROMOTION DU PALMARÈS

Le palmarès sera dévoilé le 28 novembre à l'occasion d'une cérémonie de remise de Prix. Les résultats seront relayés dans Challenges, partenaire de l'événement.





## LES CATÉGORIES

---

### **1 - TRANSFORMATION DES ORGANISATIONS**

Démonstration de l'impact d'une stratégie ou d'une recommandation, élaborée par une société de conseil ou d'études sur la transformation structurée et durable d'une entreprise.

### **2 - DATA, SERVICES ET TECHNOLOGIES**

Démonstration de la mise en œuvre réussie d'un projet ou d'une initiative mettant en exergue une ou plusieurs innovations technologiques par une société de conseil ou d'études. Sont concernées toutes les avancées significatives en matière de production, d'applications numériques, d'utilisation de la data ou de bénéfices de l'IA.

### **3 - IMPACT SOCIAL, SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL**

Mise en valeur de l'impact d'une stratégie ou d'une initiative, élaborée par une société de conseil ou d'études sur les avancées d'une entreprise ou d'une organisation, en matière d'engagement sociétal, de développement durable et de respect de l'environnement.

### **4 - ATTRACTION, ACCOMPAGNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES TALENTS ACTUELS ET FUTURS**

Capacité d'une société de conseil ou d'études à sourcer des profils en adéquation avec des besoins actuels et futurs de l'entreprise pour apporter de nouvelles compétences au sein des équipes (attraction des talents internes ou externes, diversité, inclusion, mixité, égalité salariale, évaluation de compétences...) et/ou à l'accompagner sur la durée.





# LES CATÉGORIES

---



## **5- LEADERSHIP ET MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

Mise en place d'une stratégie ou d'une initiative par une société de conseil ou d'études pour accompagner son client en termes de politique RH (bien-être au travail, soft skills, neurosciences, positive leadership, culture d'entreprise, accès à la formation...).

## **6 – INNOVATION & INSIGHTS**

Recherche et mise en œuvre d'insights par une société de conseil ou d'études qui permettent la mise en place d'une stratégie de rupture et/ou d'innovation pour son client.

## **7 – ENGAGEMENT CLIENT**

Création de nouveaux produits ou services par une société de conseil ou d'études pour renforcer la préférence de marque et l'engagement client (parcours client, omni-canalité, innovation servicielle, innovation produit, SAV...).

## **8 - STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET DE MOBILISATION**

Actions, initiatives ou études mises en œuvre avec le concours d'une société de conseil ou d'études visant à mobiliser l'interne et/ou l'externe (parties prenantes) pour entraîner l'adhésion dans le cadre d'un projet d'entreprise, d'une campagne de sensibilisation ou d'une stratégie de communication corporate, institutionnelle, financière, publicitaire...

# COMMENT PARTICIPER ?



## INSCRIPTION EN LIGNE

Tous les dépôts de candidature se font désormais sur la plateforme en ligne :  
<https://grand-prix-syntec-conseil.platformecandidature.com/>

## PÉRIODE D'ÉLIGIBILITÉ

Sont éligibles les projets réalisés entre **avril 2021** et **septembre 2023**.

## FRAIS D'INSCRIPTION

(Droits d'inscription + frais de dossier par dossier).

| ADHESION SYNTEC CONSEIL | TYPLOGIE ENTREPRISE | DROITS D'INSCRIPTION | FRAIS PAR DOSSIER |
|-------------------------|---------------------|----------------------|-------------------|
| ENTREPRISES ADHERENTES  | - 10 salariés       | 0 € HT               | 900 € HT          |
|                         | - 250 salariés      | 900 € HT             | 1 000 € HT        |
|                         | 250 salariés et +   | 1 300 € HT           | 1 700 € HT*       |

|                            |                   |            |            |
|----------------------------|-------------------|------------|------------|
| ENTREPRISES NON ADHERENTES | - 10 salariés     | 1 000 € HT | 1 700 € HT |
|                            | - 250 salariés    | 1 500 € HT | 1 800 € HT |
|                            | 250 salariés et + | 2 000 € HT | 1 900 € HT |

\*À partir de 3 dossiers pour les entreprises adhérentes de Syntec Conseil de + 250 salariés, le prix du dossier est fixé à 1300 € HT.

Le nombre de dossier n'est pas limité par entreprise. En revanche, une entreprise ne peut déposer plusieurs dossiers dans une même catégorie.

## ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

À partir de juin 2023

## DÉPÔT DES DOSSIERS

Jusqu'au 29 septembre 2023 sur la plateforme en ligne dédiée.

**Aucun délai supplémentaire ne sera accordé.**





# CONTENU DE LA CANDIDATURE

---



L'INSCRIPTION EST COMPOSÉE DES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

**1/ Choix de la catégorie**

**2/ Descriptif du dossier en 5 points**

- a. Résumé du pitch du projet
- b. Rappel de la problématique et des objectifs
- c. Quelles ont été les recommandations, la stratégie mise en place et les actions de transformation ?
- d. En quoi cela constitue-t-il une rupture, une innovation, une performance, un succès...?
- e. Chiffres clés de la performance

**3/ Annexes (facultatives)**

Vous pouvez joindre à votre candidature tout document annexe à la compréhension du projet (vidéo explicative hébergée sur une plateforme YouTube ou Vimeo, PDF, audio, URL, photo etc.)

**4/ Crédits de l'opération**

Ils serviront à la production de la remise des prix et sa communication (édition des trophées, support PowerPoint diffusé lors de la remise de prix, montée de scène lauréat, retombées presse, newsletters etc.).

**5/ Contributeurs : vos invités pour la soirée de remise de prix**

6 invités maximum par dossier de candidature soumis, 2 minimum à renseigner.





# ENVOI DES ÉLÉMENTS ET RENSEIGNEMENTS

---



## CONTACT

### **Justine BERTHELOT**

Email : [justine@prachemediaevent.fr](mailto:justine@prachemediaevent.fr)

### **Océane MARS AU**

Email : [oceane@prachemediaevent.fr](mailto:oceane@prachemediaevent.fr)

Tél : 07 72 10 64 37

## PLATEFORME D'INSCRIPTION

Tous les dépôts de candidature se font désormais sur la plateforme en ligne :  
<https://grand-prix-syntec-conseil.pplateformecandidature.com/>

Si vous souhaitez compléter votre candidature avec tout élément physique à présenter au jury, merci d'utiliser l'adresse ci-dessous :

### **GRAND PRIX SYNTEC CONSEIL PRACHE MEDIA EVENT**

À l'attention de Justine Berthelot  
32 avenue Pierre Grenier  
92100 Boulogne Billancourt  
(réception coursier entre 9h et 18h)

## FACTURATION

Une facture sera envoyée à réception de votre dossier de candidature pour procéder au règlement à l'ordre de PRACHE MEDIA EVENT (agence événementielle mandatée par Syntec Conseil pour l'organisation du Grand Prix).

Toutes les candidatures d'une même société doivent être centralisées sur le même compte candidat.

Le règlement de la candidature n'a pas besoin d'être effectif à la date de clôture des inscriptions.

En revanche, à partir du moment où la facture est émise, la société candidate a jusqu'à 30 jours fin de mois pour régler sa candidature par virement bancaire de préférence ou chèque.





## DISPOSITIF EN PARTENARIAT AVEC CHALLENGES



### CHALLENGES EST LE 1<sup>ER</sup> NEWS DE L'ÉCONOMIE.

#### Challenges en quelques chiffres :

- 1 magazine hebdomadaire édité en 170 960 exemplaires
- 3 703 000 lecteurs all device/mois
- Print : 1 689 000 lecteurs/mois et 737 000 lecteurs/hebdo
- 574 000 internautes
- 1 788 000 tablonautes
- + 850 000 socionautes (Twitter, LinkedIn, Facebook, Instagram)

Sources : ONE NEXT GLOBAL 2022 S2 - OJD DSH 2021-2022

En 2022, Challenges a relayé le palmarès du Grand Prix Syntec Conseil :

#### EN PRINT :

- Rubrique « Double je » couverte par les journalistes Pierre-Henri de Menthon et Nicolas Domenach
- Une page de publiédactionnel (également [relayée sur le site internet Challenges](#))

N°766 du 6 décembre 2022

#### EN VIDÉO :

Sur son site Challenges Live qui a pour objectif de promouvoir et diffuser les événements vidéo proposés par le magazine Challenges.

#### SUR SON ÉCOSYTEME DIGITAL :

Avec une campagne digitale d'habillage de son site internet d'une semaine au lendemain de la cérémonie de remise des prix.

#### SUR SES RÉSEAUX SOCIAUX :

A travers un post organique publié sur LinkedIn (246 302 abonnés).

Le Grand Prix Syntec Conseil a également été relayé en 2022 par My Event Network et 100% Media - The Media Leader.

